

Paris, le 5 février 2025

Communiqué de presse officiel :**Troisième édition de la Bourse SAIF / Benoît Schaeffer pour l'édition photographique avec le soutien de Visa pour l'Image - Perpignan**

La SAIF a créé en 2023 la **Bourse SAIF / Benoît Schaeffer pour l'édition photographique** avec le soutien de **Visa pour l'image – Perpignan**. Cette bourse rend hommage au photojournaliste indépendant **Benoît Schaeffer**. Pour sa première édition, en 2023, la bourse a été attribuée au photographe **Alfred Yaghobzadeh** pour sa monographie **Alfred's journey** publié en 2024 par **Four Eyes éditions**. En 2024, pour la seconde édition de la bourse, c'est le projet de monographie de **José Nicolas** avec les éditions **REVELATOER** qui a été primé (ouvrage à paraître).

Avec cette bourse d'aide à l'édition, la SAIF honore le souhait exprimé par Benoît Schaeffer de récompenser **la carrière d'un·e photographe de presse et/ou documentaire en lui donnant l'opportunité de publier sa première monographie en collaboration avec un éditeur ou une éditrice**. Photojournaliste indépendant, **Benoît Schaeffer** a mené de grands reportages sur l'immigration et la problématique de l'insertion en France ; et à l'étranger sur la Palestine, l'Irak, la Bosnie-Herzégovine, le Liban et la Somalie. Il est décédé des suites d'une longue maladie en décembre 2020. Il était membre de **Divergence-Images**.

La bourse d'un montant de **10,000€** sera versée au candidat ou à la candidat·e sélectionné·e par le jury et disposant d'un contrat d'édition d'un ouvrage monographique. Le jury, constitué de professionnels de l'image et de la photographie, issus du milieu de l'édition, des médias et de la création artistique, nommera un lauréat ou une lauréate de la Bourse SAIF / Benoît Schaeffer pour l'édition photographique. Les résultats seront annoncés pendant la semaine professionnelle de **Visa pour l'Image – Perpignan en septembre 2025**.

Conditions d'éligibilité

- Être auteur·e français·e ou étranger·ère résidant·e en France
- Être auteur·e photographe de presse et/ou documentaire professionnel·le
- Présenter un projet de publication en association avec un·e éditeur·rice
- Présenter un projet de monographie. Par monographie, on entend : soit l'œuvre d'une vie avec plusieurs sujets traités ; soit un travail au long cours sur un seul sujet. Le ou la photographe ne devra pas déjà avoir publié d'ouvrage sur toute son œuvre ou sur le sujet au long cours. Dans le cas où un projet d'ouvrage sur un travail au long cours serait présenté, le ou la photographe devra avoir au moins cinq années de carrière (sans condition d'âge minimum)

Calendrier

- Date limite de dépôt des dossiers de candidature : 30 avril 2025
- Jury : Mai/Juin 2025
- Annonce du ou de la lauréate à Visa pour l'image - Perpignan : Septembre 2025

Liens utiles

- [Télécharger le kit presse](#)
- [Les bourses de la SAIF](#)

À propos de la SAIF

La Société des Auteurs des arts visuels et de l'Image Fixe - SAIF- est une société civile dont la mission est de défendre, percevoir et répartir les droits des auteurs des arts visuels. Elle perçoit pour le compte de ses auteur·rice·s les droits collectifs (copie privée, droit de reprographie, droit de prêt en bibliothèque et télévision par câble) et intervient également pour la gestion des autres droits d'auteur (droits audiovisuels, droits Internet, droit de suite, droit de reproduction et droit de présentation publique). Elle représente aujourd'hui plus de 8 500 auteur·rice·s de tous les arts visuels : architectes, designers, photographes, dessinateurs, illustrateurs, graphistes, peintres, plasticiens, sculpteurs, ... Depuis sa création la SAIF œuvre pour la protection et la défense du droit d'auteur et entretient un dialogue permanent avec les diffuseurs et les institutions nationales et internationales pour faire entendre la voix des auteurs ; elle joue également un rôle important dans la vitalité artistique et culturelle en France en soutenant des actions d'aide à la création et à la diffusion des œuvres, des actions de formation des artistes et le développement de l'éducation artistique et culturelle. Elle met également à la disposition de ses sociétaires la SAIF images, une banque d'images en ligne leur permettant de valoriser leurs œuvres et de les diffuser dans le respect des droits. www.saif.fr

la saif

Société des Auteurs
des arts visuels
et de l'Image Fixe



Contact presse
Florine Garcin

Tel. : 01 44 61 07 82
Mail : communication@saif.fr